



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
FACULTÉ DES LETTRES

DÉPARTEMENT DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE ANGLAISES

**PLAN D'ÉTUDES DE LANGUE ET LITTÉRATURE
ANGLAISES**

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2015

Avant-propos

Au cours de la Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA), les connaissances déjà acquises au niveau du BA offrent à l'étudiant-e une grande liberté dans le choix de ses études en fonction de ses intérêts particuliers. Le programme de Maîtrise (MA) propose des séminaires dans lesquels des sujets relativement spécialisés sont étudiés de manière approfondie. Ce programme s'achève avec la rédaction en anglais d'un mémoire qui témoigne de l'expertise de l'étudiant-e dans un domaine où il/elle a fait des recherches originales.

L'obtention de la Maîtrise universitaire se fait selon un système de crédits accordés par modules. Une liste des enseignements correspondant à chaque module est publiée annuellement. En principe, les enseignements sont dispensés et évalués en anglais.

Certains modules demandent l'obtention d'une attestation de séminaire pour leur validation. Les modalités pour l'obtention de cette attestation sont différentes selon les séminaires; elles sont définies par l'enseignant-e en début de semestre. Les évaluations se font sous la forme d'un examen écrit ou d'un examen oral ou d'un travail écrit ou d'un contrôle continu. Les modalités des travaux écrits et des contrôles continus sont définies par l'enseignant-e en début d'enseignement.

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Condition d'admission :

- Pour l'admission à la Maîtrise de Langue et littérature anglaises, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.

Module MA1	Langue et littérature anglaises I	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE, Séminaire de langue et littérature anglaises (dans un des domaines suivants: littérature ou linguistique). • 2h/Semestre de SE, Séminaire dans le même domaine que l'autre enseignement de ce module. 	
Attestation	Portant sur l'un des séminaires, selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (6 heures) portant sur l'autre séminaire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module MA2	Langue et littérature anglaises II	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE, Séminaire de langue et littérature anglaises (dans un des domaines suivants: littérature ou linguistique). • 2h/Semestre de SE, Séminaire dans le même domaine que l'autre enseignement de ce module. 	
Attestation	Portant sur l'un des séminaires, selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'autre séminaire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module MA3	Langue et littérature anglaises III	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Demi-module MA3a	Langue et littérature anglaises IIIa	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE, Séminaire de langue et littérature anglaises. 	
Attestation	/	
Evaluation	Travail écrit noté ou interrogation écrite notée selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La note du module sera composée de la moyenne des notes obtenues pour chacun des demi-modules.	



Demi-module MA3b	Langue et littérature anglaises IIIb	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE, Séminaire de langue et littérature anglaises. 	
Attestation	/	
Evaluation	Travail écrit noté ou interrogation écrite notée, selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La note du module sera composée de la moyenne des notes obtenues pour chacun	

Mémoire	30 crédits
Description	<p>Travail de recherche, rédigé et soutenu en anglais, sur un sujet choisi en accord avec le directeur ou la directrice du mémoire. L'approbation du sujet de mémoire est basée sur une proposition écrite (<i>mémoire proposal</i>).</p> <p>Le mémoire (60 à 80 pages, soit env. 120'000 – 160'000 signes, sans les annexes) doit être dactylographié selon la feuille de style (<i>Style Sheet</i>) du département. Trois exemplaires doivent être remis au directeur de mémoire au moins un mois avant la date approximative de la soutenance.</p>
Enseignement(s)	/
Evaluation	Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes, dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire.

Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir jusqu'à deux modules dans la combinaison proposée ci-dessous, et composer ainsi un MA "monodisciplinaire"¹.

Module MA4	Langue et littérature anglaises IV	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE, Séminaire de langue et littérature anglaises (dans un des domaines suivants: littérature ou linguistique). • 2h/Semestre de SE, Séminaire dans le même domaine que l'autre enseignement de ce module. 	
Attestation	Portant sur l'un des séminaires, selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral (env. 30 minutes) portant sur l'autre séminaire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)		

Module MA5	Langue et littérature anglaises V	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de SE, Séminaire de langue et littérature anglaises (dans un des domaines suivants: littérature ou linguistique). • 2h/Semestre de SE, séminaire dans le même domaine que l'autre enseignement de ce module. 	
Attestation	Portant sur l'un des séminaires, selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (6 heures) portant sur l'autre séminaire.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

¹ Le terme « monodisciplinaire » n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).

MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module MA1	Langue et littérature anglaises I	12 crédits
Module MA2	Langue et littérature anglaises II	12 crédits
Module MA3	Langue et littérature anglaises III	12 crédits
Module MA4	Langue et littérature anglaises IV	12 crédits
Module MA5	Langue et littérature anglaises V	12 crédits